

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 4 (1866)
Heft: 12

Artikel: Lausanne : études inédites
Autor: Blavignac, John
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178811>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

souvent qu'à son tour. La victime s'adresse à l'autorité compétente, pour obtenir au moins que le chien soit abattu. Le magistrat a déclaré que l'animal serait tué... s'il recommence!

Ceci nous remet en mémoire un fait tout analogue, que nous avons trouvé dans un vénérable manuscrit, journal d'un bon bourgeois transjurannais, rapportant en son style naïf les faits et gestes de son temps et de sa ville bien-aimée. Voici ce que nous y lisons :

« Environ le commencement de février, fût mordu et grandement endommagé le bras de Jehan, fils d'honorable François Desgranges, bourgeois de cette ville, ayant résidence non loin de l'église en St-Germain, et cette mordure advint d'un grand chien à Claude Puet, tenancier des terres d'icelui. Sur quoi dit Jehan s'en alla tout sanguinolant par devers Monsieur le baillif pour lui conter son cas, ce que voyant et ouïssant, le sus dit baillif, homme de bonne fame et grande prudence, pour lors lui répartit : Retournes en ta maison et sois d'or en quiétude, pour ce que je vais faire assavoir à ton tenancier qu'à la première remordure faite en ta personne par dents de son chien, j'aviserai notre maître de voierie qu'il ait à occire la bête! »

Comme c'est rassurant, pas vrai?

Lausanne. — Etudes inédites ¹.

IV.

Le verbe *aghillier*, *aguiller* ou *aguelli*, qui signifie placer d'une manière plus ou moins hasardeuse sur un point élevé, peu abordable, est un mot qui, de sa nature, appartient bien, ainsi que ses nombreux congénères, à une contrée au sol accidenté, aux montagnes ardues, aux pics inaccessibles.

Nous croyons que ce terme remonte à une très haute antiquité; nous pensons l'avoir reconnu à l'état de composant dans les noms de deux localités célèbres de notre pays.

Le premier nom de Saint-Maurice, en Vallais, fut *Agaune*, que, pour écrire correctement, il faut orthographier AGHÔNE, mot qui signifie littéralement : *placé, fixé, perché sur*, ou *au-dessus de l'eau abondante et rapide*. Rien ne convient mieux que ce nom à l'emplacement où s'élève encore la bourgade qui a succédé à la ville antique.

Le château de *Chillon*, ce représentant solide et permanent des frêles habitations lacustres qui apparaissent à l'aurore de notre histoire, porte un nom qui, au premier coup-d'œil, paraît assez difficile à rétablir et à interpréter.

Toutefois, considérant qu'en 1218, on écrivait *Gillum* et *Zillium*, qu'en 1256, on trouve *Chilione*; on arrive assez naturellement à GHILLON ou GILLON, aphérèse d'AGHILLON ou AGILLONE, mots dont le sens est : *placé, fixé, perché sur*, ou *au-dessus de l'eau tranquille*. Nul ne contestera la justesse du choix d'un nom

¹. Nous nous empressons de rectifier deux fautes qui nous ont échappé en corrigeant les épreuves du précédent article de M. Blavignac : 1^{re} colonne, ligne 10^{me}, lisez *pompe* orientale. — 2^{me} colonne, ligne 13^{me}, lisez des bords de la *Seine*.

qui, en lui-même, renferme une définition aussi satisfaisante.

Les sources de l'Aubonne sortent de puits ou réservoirs naturels, constituant un phénomène assez singulier, qu'on retrouve toutefois en Sicile, en Crimée et ailleurs.

Ce qui est important pour nous, c'est le nom de BONS, que donnent à ces réservoirs, les habitants des localités voisines.

BON signifiait donc réservoir dans la vieille langue.

Chose curieuse, le mot *bon* a laissé, dans toute la Suisse romande, le verbe BON-NER; *combuger*, comme dit l'Académie; c'est-à-dire, faire gonfler dans un réservoir d'eau un vase en douves que l'action du soleil a desséché et disjoint, en un mot, que la sécheresse a *égrillé*.

DIVONNE est un nom de lieu fort connu. L'établissement thermal du Pays de Gex, qui le porte, n'a pas besoin d'éloges.

Le premier nom de la ville de Cahors, dans le département du Lot, fut DIVONA.

Au quatrième siècle, le poète Ausone a chanté la source de DIVONNE, près de Bordeaux; il nous apprend que, dans la langue nationale, ce nom signifiait : *source des Dieux, source divine*.

Un village du canton de Genève porte le nom d'ON-NEX, littéralement : *sans eau*; aujourd'hui encore, à l'aide d'une puissante machine, on s'efforce d'y faire monter celles du Rhône.

NEX est une forme de négation dont les analogues se trouvent en latin, en allemand, en breton, en anglais, en italien et dans tous les patois français.

NAZ est une variante. Plusieurs villages, petits et chétifs, n'ont pas d'autre nom. D'autres variantes de la négation se rencontrent dans les noms de lieux : *Onay, Oneix, Onnairi, Onnet, Onneux, Onnoz*, assez fréquents en France.

D'antiques traditions nous apprennent qu'un jour le dieu Ouodan, en courroux, se montra sur le Rhône, tenant une lame de diamant et un globe d'or.

Il s'écria : *Rigon haiouassou! Fleuve, soulève-toi!*

Docile, le courant s'enfla, s'éleva, bondit hors de ses limites et ruina tout, du pied des monts jusqu'à la mer.

Cette légende a de l'importance.

Elle nous montre le mot RIGON, synonyme de *fleuve*; il faut prononcer RIGONE, tout comme on prononce encore RHONE la dérivation altérée du mot antique.

SAGON ou plutôt SAGONE, équivalait à notre mot *rivière*. Le nom de la SAONE est là pour le prouver.

Remarquez l'analogie de la filiation de ce terme avec notre hypothèse sur le nom primitif du Rhône. Encore à l'époque romaine, un marbre antique en est la preuve, la Saône portait le nom de SAGONA.

Voilà donc sept termes : *aghone, ghillon, bon, divonne, onnex, rigone* et *sagone*, dans lesquelles la présence du mot ON ou de ses dérivés, avec le sens d'*eau*, nous paraît bien justifiée; au lieu de sept, nous pourrions en donner sept cents, dans lesquels le même radical est accompagné d'une modification dont le sens,

perdu au premier coup-d'œil, arrive assez souvent, sous la double pression de la syntaxe et de l'analyse, à reparaître avec sa valeur primitive.

La lettre o domine dans notre idiôme antique, les diphthongues où elle se trouve y sont aimées : *ouâbble*, clématite ; *ouaffâ*, place pleine de boue profonde et peu épaisse ; *aouah !* sorte d'interjection marquant l'incrédulité ; *tabaourraz*, fromage dur, maigre et mauvais ; *tiaouch mon fond !* exclamation des jeunes baigneurs ; *nouâ*, noir ; *ouai*, aujourd'hui et oui ; *écouairu*, écu-reuil ; *pouai*, porc ; *prouâne*, pivoine ; *ouârgue* ou *ouârme*, variété du sapin ; *aouch*, hurra ; *ouêpe*, guêpe ; *paouire*, pavé, *bouis*, buis ; *houit*, huit, etc.

L'emploi des consonnes rudes et liquides n'entre pas dans l'esprit de la langue essentiellement aspirée et gutturale, etc. Dans la vallée de Bagnes, l'L n'est pas encore connue : VOHAI-VO HO MURÉ : *voulez-vous le mulet*, est un exemple frappant du fait.

Les Vaudois qui possèdent bien l'accent national ont horreur de la lettre R à la fin des mots. Rien ne saurait l'empêcher de prononcer : *accapareu*, *amou*, *bonjou ! bonheu*, *buveu*, *enco* ou *onco* (encore), *entrepreneu*, *fleu*, *tapageu*, etc.

Le c dur des Franks et les lettres analogues leur répugnent également, et, qui voudra bien parler avec eux dira : *thiui*, cuir ; *thiulotte*, culotte ; *bouthiet*, bouquet ; *lithieu*, liqueur, etc., etc., si l'on chicane l'interlocuteur sur son accent, il répondra, non qu'il a du cœur, mais bien qu'il a du *thieu*.

Comme nous ne voulons pas vous faire un traité de linguistique, permettez-nous de nous arrêter.

La belle diphthongue ois, qui nous appartient si bien, a résisté, et aux Médieis, qui ne savaient la prononcer, et à Voltaire qui, presque tout puissant à Lausanne, voulait à toute force substituer *Lausannais* à *Lausannois*.

Vaudais est bien connu ; c'est un vilain mot qui signifie sorcier et dont nul Vaudois ne voudra jamais. On peut le laisser à la VAUDAIRE, cette sorcière fille d'Éole, dont les exploits ne sont que trop connus à la tête du lac.

Dans notre premier article, nous avons dit la valeur des composés SON et SONNE ; les études que nous avons faites dès lors nous ont confirmé dans notre opinion et nous maintenons que la véritable signification de *Lausanne*, ou *Losonne*, est bien : CITÉ DU LAC ; CITÉ DU LAC TRÈS GRAND ; CITÉ DE LA MER ; car, nous l'avons dit, notre beau lac fut une mer pour l'antiquité et pour une bonne partie du moyen-âge.

(Reproduction interdite). JOHN BLAVIGNAC.

Coumeïn l'onellio Phelippe fe au sorcier.

L'onellio Phelippe démaurâvé au Tzal-ai-Bâu ; sêde-vos iô lé ? Vo lei ai petître z'u éta à n'a partia dé cramma, câ on lei allavé prau dein lo teimps. Mâ vè tot lo drai vos lo dere. Vos sêde prau lo tzemin dau Man que s'èin va contre Cudzy et l'Abbaï dé Monthé-rond ; eh bin ! quand vos ité vè lo bou de Flliaudzire,

né faut pas allâ drai ein lêveïn, vos faut einfatâ lo tze-min de draite que s'èin va feri, pè lé bous dau Man, drai contre lo Tzal-ai-Bâu.

Ora sêde-vos iô lé ?

On iadzo dan, l'etàï, que crâyo, pè vè l'annâie, dé la misère, l'onellio Phelippe sé de dinse : — « Ne sè pas que lei a per ci étrabllio, vaique dou modzon que mé san crèva sti an ; faut que lei ôssé ôquié, o que lo diabllio s'èin mécellié. Françoisè, te foudrai prau allâ queri lo maidzo, vaique la Dzaille que ne va rein bin, n'a dza rin volliu medzi hier. »

Et lo maidzo, que s'einteindâi prau ai bité, quand bin màidzivé lé dzeïn, vouaita la Dzaille dévânt et derrai, et ne sut pas trâu que dere.

— Crâyo pas que l'ôssé grand-mô so dese ; baillilai pî dau thé suisse et à baïre trobllio ; lé on bocon étzaudâie.

Mâ to ceïn ne lai fe pâ mé que ma chôqua, et la pourra Dzaille alla adî pe mô.

Quand s'èin vegne que ne suran pe rein que lei fère, la Françoisè de dinse à l'onellio Phelippe : — « Mâ se n'allâveïn vè Rebllet ; elliau de la Cason dian que l'a détzerne l'étrabllio à Daniet à Pierro ; que sâ-t-on bin pou se n'é pas tzerna lo nouvro !

— Bah ! que te m'èinnoûie avoué ton Rebllet ! Quand ie l'ouïo, n'é pas mé sorcier que lo tzat. »

L'onellio Phelippe ne crayai pas ài sorciers, mâ la Françoisè lo reïssa tant, que faillie fère à veni Rebllet. Mâ l'onellio Phelippe sé peïnsa d'inse : Rein ne gravé que vigné, vu prau vère ceïn que sâ. Vaique Rebllet qu'arrevé avoué son bâton dé càudra et que va vère lé bité. — Ne va rein beïn pè ce, so dese ; vos an djuï on to ; lé lo mîmo affère que vè Daniet à Pierrot, vos an verouna decé delé, à vouâiti dein lé retzé, à cheïntre, lo feïn et à rebouilli perque bâ avoué son bâton de càudra.

— N'ossidé couson, avoué dix écus vos volliai vos ein teri. Mâ n'èin faut parlâ à nion, oùde-vos ? Sé prau que lei a. Vos an eincrota à n'on càrro dei satzets que fan à crèva lé bité. Vu prau lé trovâ, lé satzets. N'osside couson ; mâ l'é traü né por ora, mé faut reveni déman.

La tanta Françoisè crayâi tot ; mâ l'onellio Phelippe ne desâi rein, volliâve vère.

Lo leïndéman, dé bou'n'haura, Rebllet eintré à l'étrabllio avoué l'onellio Phelippe et la tanta Françoisè que remèssivé pé dévânt l'ottò. Rebllet alla drei au fond dé l'étrabllio, et quand lu guegni un bocon vè lo carro ai fâye, coumeïnça à remoua n'a pierra d'au pavé et à crosa avoué la petze. L'onellio Phelippe, sein avâi l'ai de vouâiti, guegnivé dé ti sé gé, et quand lo crâu fut on pou prévon, s'apêcut que noutron sorcier laïssivé corre on petit satzet, dé sa mandze d'habit dein lo crâu. Iô noutron Rebllet l'u se n'affère. — Ah ! lo vâudâi ; te lé vu bailli té petits satzets !... Et té lei bailla 'na ramenâie que lo Rebllet s'èin é sovegno tota sa via, et dé sein lo pas que s'é pequa mécellia de fère au sorcier. Sein compta que la Françoisè lei corré onco apri tot avau lo prâ, avoué sa remèsse : — Lo melebaugro ! revint lei pî avoué té satzets ! — Io ne lei é pas revegnu, coumeïn vo paudé crâire.

N'éte pas veré, oreïndrai, que se lei avâi z'u, dein